



Fondation INSEAD
Exercice clos le 31 août 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fondation INSEAD

Exercice clos le 31 août 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration de la Fondation INSEAD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation INSEAD relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Bruno Gérard

FONDATION
BILAN AU 31 AOUT 2019

ACTIF	Au 31/08/2019 Valeurs brutes en €	Amortissements ou provisions	Au 31/08/2019 Valeurs nettes en €	Au 31/08/2018 Valeurs nettes en €
Autres immobilisations corporelles			-	-
<i>Total immobilisations corporelles</i>	-	-	-	-
Participations	5 068 980	-	5 068 980	5 068 980
<i>Total immobilisations financières</i>	5 068 980	-	5 068 980	5 068 980
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 068 980	-	5 068 980	5 068 980
Subventions à recevoir	3 292 878		3 292 878	1 269 062
Dividendes à recevoir	454 891		454 891	455 583
<i>Total autres créances</i>	3 747 769	-	3 747 769	1 724 646
Valeurs mobilières de placement	72 573 510	1 730 469	70 843 041	66 753 894
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>	72 573 510	1 730 469	70 843 041	66 753 894
<i>Disponibilités</i>	10 090 823	-	10 090 823	12 366 781
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 659 500	-	2 659 500	2 963 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	89 071 602	1 730 469	87 341 133	83 808 820
TOTAL ACTIF	94 140 582	1 730 469	92 410 113	88 877 800

FONDATION
BILAN AU 31 AOUT 2019

PASSIF	Au 31/08/2019 en € avant affectation	Mouvements 2018/2019	Au 31/08/2019 en € après affectation	Au 31/08/2018 en € après affectation
Dotation statutaire	7 805 960		7 805 960	7 805 960
Dotations complémentaires	76 529 163		76 529 163	73 245 741
<i>Total fonds associatifs</i> *	84 335 123	-	84 335 123	81 051 701
Report à nouveau	(2 562 482)	(7 335 209)	(9 897 692)	(2 562 482)
Résultat de l'exercice	(7 335 209)	7 335 209	-	-
<i>Total résultat et report à nouveau</i> *	(9 897 692)	-	(9 897 692)	(2 562 482)
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	74 437 431	-	74 437 431	78 489 219
Report fonds dédiés sur dons manuels affectés			8 573 765	1 617 314
Fonds destinés au financement d'actifs			1 168 171	838 348
<i>Total fonds dédiés</i>			9 741 936	2 455 662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			16 800	16 800
Dettes envers INSEAD			931 384	2 516 577
Subventions à verser			7 055 005	5 269 542
Autres dettes			227 556	130 000
<i>Total autres dettes</i> *			8 230 745	7 932 919
TOTAL DETTES			17 972 681	10 388 581
TOTAL PASSIF			92 410 113	88 877 800

FONDATION
COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT

PRODUITS	Exercice 2018/2019 en €	Exercice 2017/2018 en €
Dons et subventions d'exploitation	12 124 772	6 908 257
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 617 314	557 446
TOTAL PRODUITS COURANTS **	13 742 086	7 465 703
Autres intérêts et assimilés	242 148	303 257
Revenus des titres de participation	454 891	455 583
Différences positives de change	444 601	1 596 721
Produit net sur cession de valeurs mobilières de placement	3 617 449	5 955 764
Reprise sur provision pour dépréciation VMP et titres	1 195 247	1 035 052
TOTAL PRODUITS FINANCIERS **	5 954 336	9 346 378
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS **	-	-
TOTAL des PRODUITS ***	19 696 422	16 812 080

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<u>FONCTIONNEMENT COURANT</u>		
Produits	13 742 086	7 465 703
Charges	20 846 332	9 814 407
Résultat	(7 104 247)	(2 348 704)
<u>GESTION FINANCIERE</u>		
Produits	5 954 336	9 346 378
Charges	6 185 299	4 528 243
Résultat	(230 963)	4 818 134
<u>GESTION EXCEPTIONNELLE</u>		
Produits	-	-
Charges	-	-
Résultat	-	-
RESULTAT GLOBAL	(7 335 209)	2 469 430

AFFECTATIONS PROPOSEES

RESULTAT DE L'EXERCICE	(7 335 209)	2 469 430
Réserves affectées au fonctionnement	-	-
Report à nouveau	(7 335 209)	2 469 430

FONDATION
COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2018/2019 en €	Exercice 2017/2018 en €
<i>Total charges de personnel</i> *	-	-
Prestations INSEAD	68 184	57 264
Bourses et subventions	11 839 121	7 863 244
Autres charges externes	365 262	276 585
Autres charges de gestion courante	-	-
<i>Total autres charges</i> *	12 272 567	8 197 093
<i>Total amortissements et provisions</i> *	-	-
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	8 573 765	1 617 314
TOTAL CHARGES COURANTES **	20 846 332	9 814 407
Frais financiers	16 805	17 729
Différences négatives de change	2 798 883	2 698 391
Charges sur cession valeurs mobilières de placement et titres	1 639 141	616 876
Dotations provision pour dépréciation VMP	1 730 469	1 195 247
TOTAL CHARGES FINANCIERES **	6 185 299	4 528 243
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES **	-	-
TOTAL des CHARGES ***	27 031 631	14 342 651

FONDATION INSEAD

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La collecte de fonds continue de progresser et atteint 15,7 M€ sur l'exercice.
- Poursuite de la mise en place du suivi des engagements sur dons manuels affectés (8,6 M€), notamment au titre des fonds de bourse non utilisés.

2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les comptes annuels de la société sont établis selon les normes définies par le règlement CRC n°2009-01 du 29 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et modifiant le règlement n°99-01 du Comité de réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements aux normes comptables applicables à compter du prochain exercice ne devraient pas avoir d'incidence majeure sur les comptes de la Fondation.

Présentation des documents financiers

Afin de permettre la comparaison entre deux exercices successifs, et pour mieux différencier les mouvements qui les affectent, la présentation des fonds propres met en évidence les montants suivants :

- avant affectation du résultat,
- affectation du résultat proposée en Conseil d'administration,
- après affectation du résultat.

Le compte de fonctionnement est divisé en quatre éléments d'analyse :

- les charges (courantes, financières, exceptionnelles),
- les produits (courants, financiers, exceptionnels),
- un tableau des soldes intermédiaires de gestion,
- la proposition d'affectation du résultat.

Fiscalité

Les fondations reconnues d'utilité publique sont exonérées de l'impôt sur les sociétés.

ACTIF

- Actif incorporel et corporel

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la Fondation ne détient plus de biens mobiliers et actifs incorporels.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres acquis est constituée par le coût d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres et des créances qui leur sont rattachées est supérieure à l'estimation de la valeur de la société concernée.

Cette estimation est calculée sur la quote-part de situation nette détenue par la société d'après la dernière situation connue, après réévaluation des éléments significatifs pertinents, corporels ou incorporels.

- Actif circulant

Créances

Les créances libellées en devises (subventions à recevoir) sont comptabilisées dans cette même devise et valorisées en euros au cours de clôture.

Placements

Les placements sont évalués à leur cours d'achat.

La valorisation des cessions de titres est réalisée selon la méthode FIFO.

Le cours de fin d'exercice est évalué sur la base des informations transmises par le gestionnaire. Si le cours en fin d'exercice est inférieur au cours d'achat, la différence (moins-values latentes) fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Si le cours en fin d'exercice est supérieur au cours d'achat, la différence (plus-values latentes) n'est pas comptabilisée.

Disponibilités

Les comptes financiers en monnaies étrangères ont été valorisés en euros au cours de clôture.

PASSIF

Fonds propres et assimilés

Les fonds propres sont constitués par les apports externes en donations à capitaliser.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont portés au bilan en vue d'une utilisation ultérieure.

Ils comprennent :

- des dépenses restant à engager financées par des dons reçus au titre de projets particuliers
- des fonds destinés au financement des projets de rénovation des bâtiments du campus de Fontainebleau.

Dettes

- *Dettes envers INSEAD*

Elles comprennent :

- les dettes envers l'INSEAD au titre d'une convention datée du 17 septembre 2001, décrivant les modalités de facturation des prestations administratives et logistiques fournies par l'INSEAD,
- les dettes envers l'INSEAD au titre du paiement des bourses des étudiants MBA (cf. charges constatées d'avance).

- *Subventions à verser*

Elles comprennent les sommes dues au titre des allocations décidées durant l'exercice et non encore versées.

COMPTE DE RESULTAT

Produits

Les dons courants correspondent à des versements faits par des donateurs pendant l'année. Ils sont reçus directement ou par l'intermédiaire de fondations collectrices.

Ces dons sont comptabilisés lors de l'encaissement par la Fondation ou – dans le cas de dons collectés via des fondations collectrices – lorsqu'il est quasiment certain que les fonds seront transférés sur le compte de la Fondation (montant et date du transfert connus).

Il en va de même pour les dons capitalisés.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3- NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

Immobilisations financières

La société détient des filiales et des participations dont le détail est présenté dans le tableau des filiales et participations.

Créances

Subventions à recevoir	3 292 878
Dividendes à recevoir des SCI	454 891
<i>Total autres créances</i>	<i>3 747 769 €</i>

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Le poste « subventions à recevoir » comprend les contributions attendues des fondations collectrices.

Placements

Obligations (Credit)	3 910 699
Dette Privée (Private Debt)	3 151 715
Rendement absolu (Absolute Return)	14 430 010
Gestion alternative (Hedged Equity)	8 273 305
Actions (Global Equity)	23 874 114
Capital-investissement (Private Equity)	10 210 192
Obligations indexées sur l'inflation (Inflation-Linked Bonds)	5 824 583
Immobilier (PERE & Core Property)	2 547 269
Disponibilités en portefeuille (Cash)	(340 708)
	71 881 179
Placements de trésorerie	6 070 000
Obligations (MBA Community Loans)	337 112
	6 397 112
Provision pour moins-values latentes	(1 143 836)
Provision pour perte de change latente	(586 633)
Provision pour intérêts courus	20 082
Provision pour coupons courus	4 429
	(1 705 958)
<i>Total placements nets (VMP et trésorerie)</i>	<i>76 572 333 €</i>

Conformément aux principes comptables français, les plus-values et gains latents ne sont pas comptabilisés.

Plus-values latentes	24 104 104
Gain de change latent	-
<i>Total éléments non comptabilisés</i>	<i>24 104 104 €</i>

Disponibilités

Le poste Disponibilités comprend essentiellement les liquidités du portefeuille de placements. Le solde de banque courant et le solde de caisse s'élèvent à 20 039 €.

Charges constatées d'avance

Bourses MBA allouées à des étudiants de Fontainebleau et Singapour (promotion de juillet 2020)	2 659 500 €
--	-------------

Ces montants correspondent à des charges engagées au titre de l'exercice suivant.

PASSIF**Fonds dédiés**

Fonds dédiés sur dons manuels affectés	8 573 765
Fonds destinés au financement d'actifs	1 168 171
<i>Total fonds dédiés</i>	9 741 936 €

	Fonds à attribuer au 1/9/2018	Fonds figurant en capitaux propres au 1/9/2018	Nouvelles ressources affectées	Reprises des fonds attribués sur l'exercice	Fonds restant à attribuer au 31/8/2019
Chaire Shell	180		-	(180)	-
Chaire Novartis	310		-	(310)	-
Fellowship C.Grupp	6		-	(6)	-
<i>Chaires et fellowships</i>	496		-	(496)	-
Society For Progress	300		-	(158)	142
Fonds bourses MBA (91)	-	2 728	3 946	(2 710)	3 964
<i>Fonds dédiés aux bourses</i>	-	2 728	3 946	(2 710)	3 964
Centre CDMRA	144		268	-	412
Fonds Blockchain	-		293	(40)	253
Initiative Chine	-		1 775	(48)	1 727
Institut Marchés Emergents	-		513	(106)	407
Fonds Berckel	-		147	-	147
Fonds Björklund	340		208	(35)	513
Initiative Digital@INSEAD	200		171	(263)	108
Gender Initiative	-		190	(16)	174
Centre Wealth Inequality	75		317	(283)	109
Centre Maag	62		209	-	271
Divers fonds (7)	-		426	(80)	346
<i>Fonds dédiés à la recherche</i>	821		4 517	(870)	4 468
<i>Fonds dédiés sur dons manuels affectés</i>	1 617 K€	2 728 K€	8 463 K€	(4 234) K€	8 574 K€

Charge de l'exercice

Ces fonds proviennent de dons reçus en direct ou par l'intermédiaire de fondations collectrices.

Dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 800
Dettes envers INSEAD	931 384
Subventions à verser	7 055 005
Autres dettes	227 556
<i>Total autres dettes</i>	8 230 745 €

Le poste « dettes envers INSEAD » comprend la facture pour la tenue de la comptabilité et le montant des bourses MBA allouées aux étudiants de la promotion de juillet 2020. L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

Charges à payer incluses dans d'autres postes du bilan

Honoraires Partners Capital	227 556 €
-----------------------------	-----------

4- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Subventions et dons collectés	12 125
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 617
<i>Total produits courants</i>	13 742 K€

Les subventions et dons collectés comprennent les dons reçus des anciens élèves, de quelques sociétés et d'autres fondations.

Les ressources non utilisées des exercices antérieurs comprennent le solde des subventions et dons courants collectés au cours des exercices antérieurs et dont l'utilisation s'étend sur plusieurs exercices.

Charges d'exploitation (consommations et autres charges externes hors INSEAD)

Services bancaires et assimilés	344
Rémunération intermédiaires et honoraires	17
Autres charges externes	4
<i>Total charges d'exploitation</i>	365 K€

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 231 K€ contre un produit net de 4 818 K€ l'an dernier.

	2018-19	2017-18	Écart
Produits financiers	242	303	(61)
Revenus des titres de participation	454	455	(1)
Gains de change	445	1 597	(1 152)
Pertes de change	(2 799)	(2 698)	(101)
<i>Perte nette de change</i>	(2 354)	(1 101)	(1 253)
Produits s/cession VMP	3 618	5 956	(2 338)
Charges s/cession VMP	(1 656)	(635)	(1 021)
<i>Produit net s/cession VMP</i>	1 962	5 321	(3 359)
Dotation prov. MV latentes s/VMP	(1 730)	(1 195)	(535)
Reprise prov. MV latentes s/VMP	1 195	1 035	160
<i>Variation provision pour dépréciation des VMP</i>	(535)	(160)	(375)
<i>Résultat financier</i>	(231) K€	4 818 K€	(5 049) K€

Les revenus des titres de participation comprennent les dividendes à recevoir de la SCI Royale (400 K€) et de la SCI Tavernier (55 K€).

Le résultat de change est lié aux opérations de couverture du portefeuille sur le dollar. Il est rappelé que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

5- TRANSACTIONS AVEC DES ENTREPRISES LIEES

Postes du bilan	SCI TAVERNIER	SCI ROYALE
Créances	54 892 €	399 999 €
Dettes	néant	néant

Postes du compte de résultat	SCI TAVERNIER	SCI ROYALE
Produits	54 892 €	399 999 €
Charges	néant	néant

6- AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Depuis le 1^{er} septembre 2014, la Fondation ne compte plus de salarié.

Rémunérations

Les dirigeants ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur participation au Conseil d'administration.

Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires de Commissaires aux comptes portés au compte de résultat au cours de l'exercice s'élèvent à 16 800 €.

Engagements au titre de IODS

La Fondation a été informée en 2017 de la mise en liquidation de IODS, et les titres et la provision ont été sortis du bilan.

Les comptes provisoires de IODS au 30 juin 2017 faisant état d'une situation nette négative égale à -118 678 €, la Fondation pourrait être appelée à contribuer à hauteur de sa participation, soit 31 K€.

Engagements hors bilan – engagements reçus

Couverture de change, ventes à terme de devises :

Banque HSBC pour 19,4 M€ (22 MUSD) échéance 29/11/2019

Banque HSBC pour 19,7 M€ (22 MUSD) échéance 19/12/2019

Engagements hors bilan – engagements donnés

Engagements d'investissement dans des fonds de capital-investissement (private equity, private debt, core property) :

En EUR :

Nom	Engagements	Payés	Restant dus
BREP V	2 500 000	(1 251 674)	1 248 326
Curzon Capital Partners 5 Long-Life	1 500 000	(773 715)	726 285
Permira Sigma IV	3 000 000	(3 000 000)	-
<i>Total EUR</i>	7 000 000	(5 025 389)	1 974 611

En USD :

Nom	Engagements	Payés	Restant dus
Audax	6 000 000	(425 285)	5 574 715
Blackstone Tactical Opp	3 200 000	(1 126 288)	2 073 712
Center Rock Capital Partners Fund I-A	3 500 000	(1 250 444)	2 249 556
Clayton, Dubilier & Rice	1 600 000	(607 139)	992 861
Deerfield PD Fund III	3 000 000	(1 860 000)	1 140 000
Deerfield PD Fund IV	3 000 000	(2 130 000)	870 000
Greenspring Global Partners VIII	3 000 000	(1 572 036)	1 427 964
Greenspring Opportunities V	2 078 000	(1 416 844)	661 156
Partners Capital Condor Fund III	3 900 000	(3 900 000)	-
Partners Capital Condor Fund IV	2 800 000	(2 800 000)	-
Partners Capital Condor Fund V	1 500 000	(1 500 000)	-
Partners Capital Phoenix Fund	2 300 000	(2 300 000)	-
Riverside Micro-Cap III	2 400 000	(2 400 000)	-
Tiger Global	5 000 000	(4 900 000)	-
<i>Total USD</i>	43 278 000	(28 188 036)	15 089 964

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital EUR	Capitaux propres hors capital et résultat EUR	Quote-part du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés EUR	Cautions et avals donnés par la société EUR	C.A. H.T. du dernier exercice écoulé EUR	Résultats du dernier exercice écoulé EUR	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice EUR
				Brute EUR	Nette EUR					
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire est > à 1 % du capital										
1. Filiales (> 50 % du capital détenu)										
SCI ROYALE	4 000 000	8 568 490	99,99	3 999 990	3 999 990			1 373 526	1 250 546	399 999
SCI TAVERNIER	1 069 000	0	99,99	1 068 990	1 068 990			56 421	54 892	55 585
TOTAL DU POSTE "PARTICIPATIONS"				5 068 980	5 068 980					